

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2025

LOCATION MOBIL-HOME

1-Quand réserver ? Les options d'une catégorie de mobil-home sont recommandées dès l'été précédent et à partir d'Octobre directement sur le site d'Esterel Caravanning. Emplacement susceptible de modification, sous réserve de disponibilité.

2-Comment réserver ? Les réservations sont acceptées par courrier, fax, e-mail et téléphone sous réserve d'une confirmation écrite dans les 72 heures. Remplissez et retournez ce contrat accompagné de votre acompte + 40 € de frais de dossier non déductibles pour toute réservation en Juillet et Août, majoré éventuellement de la garantie annulation.

Les frais de réservation sont offerts pour tout séjour en Avril, Mai, Juin et Septembre.

Acompte progressif : payé avant le 31/10 : 20% de la location, avant le 30/11 : 30%, à partir du 01/12 : 40%.

Après acceptation de la réservation, nous vous adressons une confirmation par email. Toute réservation confirmée vaut pour acceptation ferme et définitive des présentes conditions générales. **Si elle est confirmée avant le 31 Décembre, vous bénéficiez de 10% de remise sur votre location grâce à l'offre Early Booking - non cumulable avec d'autres offres spéciales-** déduite sur le solde restant dû de votre séjour.

3-Comment régler votre séjour ? La location ne sera définitive qu'après encaissement du solde qui doit nous parvenir 6 semaines avant le début du séjour. En cas d'arrivée dans moins de 6 semaines, réglez la totalité du séjour. Le paiement pourra être effectué de la manière suivante : Carte bancaire Visa ou Mastercard (par téléphone ou envoi d'un lien par email), Virement bancaire en précisant votre nom et votre référence client. Nous n'acceptons ni les mandats postaux, ni les chèques vacances. Tout paiement incomplet, sans notification écrite, rendra sans autre préavis, la réservation nulle et non avenue.

4-Comment modifier votre séjour ? Les réservations peuvent être modifiées jusqu'à 6 semaines avant la date du début du séjour et dans la limite de nos possibilités. La réservation est nominative et ne peut être cédée.

5-En cas d'annulation ? L'acompte réglé et les frais de dossier de 40€ resteront acquis à Esterel Caravanning. En cas d'annulation moins de 6 semaines avant le début de votre séjour, l'intégralité du prix du séjour sera acquise à Esterel Caravanning.

6-La garantie annulation : Nous vous recommandons de souscrire à une garantie annulation aux conditions définies ci-dessous :

-la cotisation est de 20 € par séjour, non remboursable, elle est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Son montant s'ajoute à celui de votre acompte. -pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée au plus tard 3 jours après l'événement entraînant l'annulation. La liste complète des motifs couverts par la présente garantie est précisée ci-dessous. Toute demande d'annulation doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables. -la garantie annulation garantit le remboursement du prix contractuel de location déjà payé (hors 40€ de frais de dossier) lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée à Esterel Caravanning, pour un événement non connu ou imprévisible lors de la réservation. -les événements couverts par l'assurance sont :

-décès, accident corporel grave ou maladie grave de vous-même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs. -licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint. -déménagement suite à une mutation professionnelle. -dommages atteignant votre résidence principale suite à : incendie, dégâts des eaux, dégradation immobilière consécutive à vol ou vandalisme, tempête, catastrophes naturelles.

-cette liste est exhaustive. -la garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des événements énumérés ci-dessus se produisait pendant le séjour.

7-Votre séjour : La location en haute saison court du samedi 17 h au samedi 10 h (**05/07-30/08**). En dehors de cette période, arrivées et départs possibles en semaine, tarifs à la nuitée, minimum 2 ou 4 nuits (selon la catégorie). Tout locataire doit se conformer au règlement intérieur d'Esterel Caravanning et nous ne pouvons être en aucun cas responsables des pertes ou des vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour. Une caution de 200 € sera demandée à l'arrivée. **Au départ, pour toutes les catégories, les poubelles doivent être vidées et la vaisselle propre rangée. Sauf si le ménage est inclus ou pris en option, le mobil-home doit être rendu propre et le frigidaire dégivré. Dans le cas contraire, un ménage de fin de séjour vous sera facturé (100€).**

8-La non-occupation : En l'absence d'une confirmation écrite du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home devient disponible à la location 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat (contrat initial). Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement.

9-Nos amies les bêtes : Les animaux domestiques (2 maximum) sont admis dans le caravanning à condition qu'ils soient tenus en laisse. Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux. **Le nombre correct d'animal(aux) doit être déclaré et le montant correspondant à leur séjour réglé sous peine de facturation de pénalités (5€/nuit/animal).**

10- Nombre d'occupants : Pour des raisons administratives, de confort et d'habitabilité, le nombre maximum d'occupant par mobil-home, suivant la catégorie, doit être respecté. Un bébé compte pour une personne. Toute personne dépassant le seuil autorisé sera systématiquement refusée.

11-WIFI : Le wifi est gratuit. Le camping n'est pas responsable du fonctionnement du réseau et du débit de connexion.

12-PARKING : Une seule voiture est prévue pour stationner à côté du mobil-home. Si la taille de l'emplacement permet de garer un second véhicule, il sera facturé 5 € par jour par Esterel Caravanning.

13- Attention ! Conformément à la législation, les sous-vêtements, les bermudas, les board shorts et les shorts sont interdits à la piscine (seuls les maillots de bain moulants sont autorisés).

14-SUPPLEMENTS A PAYER le jour de votre arrivée à Esterel Caravanning :

-la redevance journalière de 3 € par jour et par personne (gratuit pour les enfants de moins de 1 an), incluant l'éco participation de 0,40 €.

-la taxe de séjour 0,86 € (sous toutes réserves) par jour et par personne de plus de 18 ans.

15-MEDIATEUR : En cas de litige et après avoir saisi le service « clients » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre RAR auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris) : www.cmap.de
consommation@cmap.fr 39, avenue F. D. Roosevelt – 75008 PARIS – Téléphone : 01 44 11 95 40